

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 7 MARS 2016 A 18 H 00**

Présents : BERTHIER Jean Pierre, DERRIER Gilbert, DUVERNEY-GUICHARD Jean Noël, ELHORFI Sihame, FARGE BERTOLO Caroline, FONTAINE Patrice, PRUVOT Alban, TARAVEL Thomas, TROCHET Didier

Absent : SANCHEZ Thierry

Secrétaire de séance : Sihame EL HORFI

---

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire adresse au nom du conseil municipal ses félicitations à Sandra VION-DELPHIN et Benjamin BIANCHI pour la naissance de leur fille JADE le 22 février 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 27 janvier 2016,
- **VALIDE**, à l'unanimité des présents, l'avenant n° 1 à la convention de délégation du service public des remontées mécanique du domaine du Corbier et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant dès lors que la présente délibération aura été transmise au contrôle de légalité et aura acquis un caractère exécutoire,

A 18 H 10, Monsieur le Maire appelé par d'autres obligations, quitte la séance. Monsieur Gilbert DERRIER, 1<sup>er</sup> adjoint, assure la présidence de la séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **APPROUVE**, à l'unanimité des présents, l'échange de terrains pour l'aménagement des zones INA et INAA situées au lieu-dit « Les Cours », entre la commune et la future SARL des propriétaires fonciers de la zone INA, le tènement de la commune se situant au sud-est de la zone constructible en bordure du chemin rural, conformément au plan joint à la présente délibération, **PREND** note que les documents nécessaires à cet échange seront réalisés par la société A.R.TEC et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et accomplir toutes les formalités liées à la mise en œuvre de la présente délibération. Monsieur Jean Noël DUVERNEY-GUICHARD, intéressé à l'affaire ne participe pas au vote conformément à l'article L.2131-11 du CGCT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 35.

Le Maire,  
Jean Pierre BERTHIER

